

Décret n° 2025-146 du 18 avril 2025.

Le colonel **BONGUI-OTTA (Magloire)** est nommé commandant du 102^e bataillon aéroporté.

L'intéressé percevra à ce titre les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent décret prend effet à compter de la date de prise de fonctions par l'intéressé.

Décret n° 2025-147 du 18 avril 2025.

Le colonel **ITOUA ONDELE (Marius)** est nommé commandant du 245^e bataillon d'infanterie motorisée de la zone militaire de défense n° 2.

L'intéressé percevra à ce titre les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent décret prend effet à compter de la date de prise de fonctions par l'intéressé.

Décret n° 2025-148 du 18 avril 2025.

Le colonel **MBOUSSA (Ernest César)** est nommé commandant du 670^e bataillon d'infanterie mécanisée de la zone militaire de défense n° 6.

L'intéressé percevra à ce titre les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent décret prend effet à compter de la date de prise de fonctions par l'intéressé.

Décret n° 2025-149 du 18 avril 2025.

Le colonel **BAKI (Bernard Alban)** est nommé commandant du 402^e bataillon d'infanterie.

L'intéressé percevra à ce titre les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent décret prend effet à compter de la date de prise de fonctions par l'intéressé.

Décret n° 2025-150 du 18 avril 2025.

Le colonel **DIMI YOAS NGAKOSSO (Addoux Tonyino)** est nommé commandant du 404^e bataillon d'intervention rapide.

L'intéressé percevra à ce titre les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent décret prend effet à compter de la date de prise de fonctions par l'intéressé.

Décret n° 2025-151 du 18 avril 2025.

Le colonel **OTSALA (Constant)** est nommé commandant du groupement de reconnaissance.

L'intéressé percevra à ce titre les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent décret prend effet à compter de la date de prise de fonctions par l'intéressé.

Décret n° 2025-152 du 18 avril 2025.

Le lieutenant-colonel **DZOUMBOU OKO (Fulbert)** est nommé directeur départemental de la sécurité militaire de la zone militaire de défense n° 7.

L'intéressé percevra à ce titre les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent décret prend effet à compter de la date de prise de fonctions par l'intéressé.

Arrêté n° 631 du 18 avril 2025. Le colonel **BICKINDOU BISSOMBOLO (Odifax Armel)** est nommé chef de division de la doctrine et de l'entraînement à la direction des opérations de l'état-major général des forces armées congolaises.

L'intéressé percevra à ce titre les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent arrêté prend effet à compter de la date de prise de fonctions par l'intéressé.

Arrêté n° 632 du 18 avril 2025. Le capitaine de frégate **N'DEMBE (François)** est nommé chef de division de l'entraînement, de la doctrine et de l'emploi de l'état-major de la marine nationale.

L'intéressé percevra à ce titre les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent arrêté prend effet à compter de la date de prise de fonctions par l'intéressé.

Arrêté n° 633 du 18 avril 2025. Le commandant **HOUABALOUKOU HONDI (Wilfrid Hervé)** est nommé chef de division de l'organisation et de la mobilisation à la direction de l'organisation et de la planification du commandement des écoles.

L'intéressé percevra à ce titre les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent arrêté prend effet à compter de la date de prise de fonctions par l'intéressé.

Arrêté n° 634 du 18 avril 2025. Le colonel **LONGONDA (Christian)** est nommé chef de division organisation et planification de l'état-major du commandement de la logistique.

L'intéressé percevra à ce titre les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent arrêté prend effet à compter de la date de prise de fonctions par l'intéressé.

Arrêté n° 635 du 18 avril 2025. Le capitaine de vaisseau **IBATA (Marien Davy Dimitri)** est nommé chef de division des affaires administratives et financières à la direction de l'organisation et des ressources humaines de l'état-major général des forces armées congolaises.

L'intéressé percevra à ce titre les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent arrêté prend effet à compter de la date de prise de fonctions par l'intéressé.

Arrêté n° 636 du 18 avril 2025. Le lieutenant-colonel **OSSOMBO (Christophe)** est nommé chef de division gestion du personnel et chancellerie à la direction des ressources humaines et de l'instruction civique de l'école de génie travaux.

L'intéressé percevra à ce titre les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent arrêté prend effet à compter de la date de prise de fonctions par l'intéressé.

Arrêté n° 637 du 18 avril 2025. Le capitaine de corvette **DEBENGUE ENGAMBE (OLEA Arnaud Bienvenu)** est nommé chef de secrétariat de la direction générale de l'administration et des finances, avec rang de chef de division.

L'intéressé percevra à ce titre les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent arrêté prend effet à compter de la date de prise de fonctions par l'intéressé.

Arrêté n° 638 du 18 avril 2025. Le capitaine **BOUYIKA MABIKA (Lionel Prince)** est nommé chef de division aide à l'enseignement à la direction des études et de la formation de l'école de génie travaux.

L'intéressé percevra à ce titre les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent arrêté prend effet à compter de la date de prise de fonctions par l'intéressé.

Arrêté n° 639 du 18 avril 2025. Le commandant **BAZEBIMIO (Reagan Lartheguy)** est nommé chef de division de la recherche et de l'exploitation à la direction départementale de la sécurité militaire de la zone militaire de défense n°1.

L'intéressé percevra à ce titre les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent arrêté prend effet à compter de la date de prise de fonctions par l'intéressé.

Arrêté n° 640 du 18 avril 2025. Le lieutenant-colonel **GATSE (Bertrand Ghislain)** est nommé chef de division de la sécurité militaire à la direction générale de l'équipement.

L'intéressé percevra à ce titre les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Le présent arrêté prend effet à compter de la date de prise de fonctions par l'intéressé.

INSCRIPTION ET NOMINATION

Décret n° 2025-153 du 18 avril 2025.

Sont inscrits au tableau d'avancement des officiers des forces armées congolaises et nommés à titre définitif pour compter du 1^{er} janvier 2025 (1^{er} trimestre 2025) :

AVANCEMENT ECOLE

POUR LE GRADE DE LIEUTENANT

ARMEE DE TERRE

SANTE

Sous-lieutenants :

- **ELANGA (Marcel Graci Rauvelt)** CS/DGRH
- **ZEPHO (Maude Blanche Cynthia)** CS/DGRH

Le Premier ministre, chef du Gouvernement, le ministre de la défense nationale et le ministre des finances, du budget et du portefeuille public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret.

INSCRIPTION ET NOMINATION (REGULARISATION)

Décret n° 2025-154 du 18 avril 2025.

Est inscrit au tableau d'avancement des officiers des forces armées congolaises et nommé à titre définitif pour compter du 1^{er} juillet 2022 (3^e trimestre 2022) :

AVANCEMENT ECOLE

POUR LE GRADE DE LIEUTENANT

ARMEE DE TERRE

MEDECINE

Aspirant **MBOKO MAKOUA (Jordely Francibel)**
CS/DGRH

Cette nomination prend effet du point de vue de l'ancienneté au grade à compter du 1^{er} juillet 2022, et du point de vue de la solde à compter de la date de signature.

Le Premier ministre, chef du Gouvernement, le ministre de la défense nationale et le ministre des finances, du budget et du portefeuille public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret.

MINISTERE DE LA JUSTICE, DES DROITS HUMAINS ET DE LA PROMOTION DES PEUPLES AUTOCHTONES

Acte en abrégé

NOMINATION

Décret n° 2025-49 du 27 février 2025.

Le commandant de police **OSSEBI (Freddy William-Lin)** est nommé directeur de la maison d'arrêt et de correction de Brazzaville, en remplacement du